



Communiqué
Pour diffusion immédiate

1,5 million de dollars pour propulser l'économie circulaire en Estrie. Le projet Synergie Estrie se déploie dans les sept MRC

Saint-Camille, le 9 septembre 2020 – Fort des succès constatés depuis avril 2018 avec le projet pilote déployé initialement par la MRC des Sources et par Sherbrooke Innopole, Synergie Estrie étend aujourd'hui son rayon d'action en unissant les sept MRC de l'Estrie au sein d'un même projet collectif d'économie circulaire.

C'est donc cinq nouveaux coordonnateurs qui ont été embauchés tout récemment afin de faciliter l'implantation des stratégies en économie circulaire en entreprises et sur les sept territoires estriens. Grâce à un investissement total de 1 587 174 \$ dont une aide de 999 998 \$ accordée dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à laquelle s'ajoutent les sommes injectées par les MRC, la phase 2 du projet Synergie Estrie peut maintenant voir le jour.

Synergie Estrie mise sur la volonté des entreprises et sur l'expertise de son équipe pour déployer les stratégies de l'économie circulaire grâce au développement d'un réseau d'entreprises locales unies par des collaborations innovantes, des échanges de matières et de ressources tant matérielles qu'immatérielles. La diversité des initiatives se veut la clé du succès de ce projet d'accompagnement. L'analyse des opportunités d'affaires en fonction des offres et demandes de la région sur une multitude d'aspects permet ainsi de générer des gains financiers, des bénéfices sociaux et environnementaux.

« Par l'entremise des programmes comme le FARR, notre gouvernement contribue à l'occupation et à la vitalité des territoires dans toutes les régions du Québec. Il répond aux priorités déterminées par les régions en fonction de leurs besoins et de leurs réalités, comme c'est le cas une fois de plus aujourd'hui. Ainsi, l'aide financière accordée vise à soutenir les entreprises estriennes dans leurs efforts pour maintenir et améliorer leur valeur ajoutée et leur prospérité », déclare Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

« L'Estrie se démarque encore une fois avec ce projet novateur d'économie circulaire qui est porteur d'avenir pour nos territoires. En travaillant conjointement, les sept MRC souhaitent offrir aux entrepreneurs de nouvelles opportunités durables », affirme Hugues Grimard, président de la Table des maires de l'Estrie (TME) et préfet de la MRC des Sources.

Bilan de la première phase

Le bilan des deux premières années qui se sont échelonnées d'avril 2018 à mars 2020 sur les territoires pilotes de la MRC des Sources et de la Ville de Sherbrooke a révélé des résultats convaincants :

- 149 entreprises participantes
- 88 synergies proposées
- 27 synergies concrétisées
- 173 tonnes de matières résiduelles sauvées de l'enfouissement
- 606 tonnes en réduction de flux de matières
- 279 443 \$ en gains économiques
- 323 288 kg équivalent CO₂ de GES évités
- 27 mises en relation avec des experts ou des partenaires
- 22 projets structurants

Si la crise de la COVID-19 a dévoilé de grandes vulnérabilités dans plusieurs secteurs d'activités, elle a aussi fait naître de belles initiatives. De ce fait, l'économie circulaire a de nouveau démontré sa pertinence et sa valeur dans la structure de résilience des communautés. L'échange et la mutualisation des ressources locales menant à une certaine forme d'autonomie en ce qui a trait à l'approvisionnement en sont un bon exemple. L'économie circulaire sera assurément une alliée pour des solutions à court, à moyen et à long terme pour assurer une relance économique efficace et durable en Estrie.

« Dans la MRC du Granit, il apparaissait évident que prendre part à ce projet ne pouvait qu'apporter de grands bénéfices à nos industriels, à notre environnement, à nos ressources. Notre coordonnatrice est sur le terrain depuis quelques semaines et déjà plusieurs opportunités sont possibles grâce au maillage que l'on peut faire à l'intérieur de notre MRC, mais aussi avec l'ensemble des autres MRC de l'Estrie » a conclu la préfète de la MRC du Granit, madame Marielle Fecteau.

Les entreprises sont invitées à contacter le coordonnateur en économie circulaire de leur territoire pour obtenir plus d'information sur le projet et sur les services offerts. Ils sont disponibles au sein des équipes de développement économique des MRC de l'Estrie. À noter que les services de Synergie Estrie sont gratuits.

– 30 –

Sources :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
Tel. 819 583-0181 poste 117
vlachance@mrcgranit.qc.ca

Johanie Laverdière
Agente de communication et de promotion
MRC des Sources
Tel. 819 879-6661, poste 222
communication@mrcdessources.com

Information technique :

Isabelle Rioux
Coordonnatrice en économie circulaire, Synergie Estrie
MRC du Granit
Tel. 579 488-1531
granit@synergieestrie.com

Antoni Daigle
Coordonnateur économie circulaire Sherbrooke
Synergie Estrie
Tel. 819 560-1632
adaigle.sherbrooke@synergieestrie.com